

RETRAITES : LE 24 JUIN , LA CFTC SE MOBILISE.

« **Sauver notre système de retraites est un impératif** », voici un objectif que la CFTC partage avec le **Gouvernement**. Pour le reste, nous ne pouvons être qu'en désaccord !

La CFTC a reçu, en même temps que les médias, les éléments de communication du Gouvernement concernant le projet de réforme de notre système de retraites. Aucune information spécifique n'a été adressée aux partenaires sociaux. Par ce biais, le Gouvernement fait le choix d'informer directement les Français, les électeurs, en les privant de leur droit de réponse, de leur liberté d'expression portée par les partenaires sociaux. Cette campagne de communication qui vise à séduire le plus grand nombre est **dangereuse** car sous couvert de pérenniser notre système de retraites, cette réforme ne fait que répondre à des impératifs financiers dont le mot d'ordre est de réduire les déficits publics et ce à n'importe quel prix.

La CFTC tire la sonnette d'alarme ! Le gouvernement nous avait promis une réforme juste et progressive. Or, il est demandé à chacun de travailler 4 mois supplémentaires **dès 2011** avec un plein effet **en 2016**. Ainsi, un salarié né en 1956, qui peut aujourd'hui bénéficier de sa retraite à taux plein en 2016, ne pourra demain la prendre qu'en 2018. Par ailleurs, les salariés nés en 1951 et devant partir en retraite l'année prochaine sont eux-aussi directement touchés par la réforme. **Peut-on vraiment parler de progressivité dans ces conditions ?**

Pour aller plus loin, l'effort demandé à tous les salariés est de 4 mois par an, alors que l'augmentation de l'espérance de vie au-delà de 60 ans est de moins de 2 mois par an ! **Peut-on encore parler de réforme « juste » ?** Avec le report de l'âge de départ en retraite, les efforts demandés aux salariés représentent près de 90% des économies réalisées à l'horizon 2020, alors que les revenus du capital n'y contribueront que pour 10%. **Comment le Gouvernement peut-il parler de « solidarité » ou de « réforme équitable » ?**

Le dispositif que nous attendions pour la prise en compte de la pénibilité se résume aujourd'hui à l'application du dispositif « Invalidité » déjà existant, qui **ne tient absolument pas compte de la dégradation de l'espérance de vie pour ceux qui exercent ces métiers**. Le dossier de la pénibilité se solde donc par une fin de non-recevoir. « Equité sociale », nous dit le gouvernement ?

Par ailleurs, ce projet de loi n'envisage pas d'aller plus loin en faveur du maintien dans l'emploi des seniors ou d'une meilleure intégration professionnelle des jeunes ; ces jeunes veulent du travail plutôt que des compensations pour période de chômage.

Le principe d'équité est rompu ; cette réforme ne respecte ni le principe du libre-choix, ni le principe d'un effort justement réparti entre tous les revenus. A vouloir gérer des masses comptables, le Gouvernement oublie que derrière chacun de ces chiffres, existe un homme, une femme, une famille, engagé dans une vie active de plus en plus violente. Durant les 2 prochains jours que le Gouvernement semble ouvrir à la négociation avec les partenaires sociaux, **la CFTC rappellera au Gouvernement que le travailleur n'est pas une machine et qu'il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton « marche » pour faire avancer notre société.**

La CFTC appelle donc tous les salariés et leurs familles à manifester leur opposition à ce projet de réforme injuste et violent en se mobilisant le 24 juin.